

Avant-propos



Ont été invités par courrier ou par voie de presse :

- ✓ L'ensemble des maires, des conseillers municipaux et généraux du Pays,
- ✓ Les associations du territoire,
- ✓ Les structures partenaires,
- ✓ Le conseil de développement.

Ont coordonné l'élaboration de la charte de territoire :

- ✓ Les élus référents dans le cadre de la charte de développement durable du Pays du Bocage Bressuirais : Henri PAPIN (Président) et Armelle GUINEBERTIERE (Vice-Présidente);
- ✓ L'équipe technique du Pays du Bocage Bressuirais : Johnny BROUSSEAU (PAIO), Karine CHEVALIER (culture), Delphine CHESSERON (développement local), Damien GELLÉ (tourisme), Emmanuelle RENOUX (environnement - paysage), Corinne SALLIOT (agriculture), Véronique SORIN (direction), Nicolas VAULOUP (technologies de l'information et de la communication - conception graphique).

Après 15 mois d'un travail collaboratif qui a mobilisé tous les acteurs du territoire réunis au sein d'un conseil de développement élargi, la charte de territoire du Pays du Bocage Bressuirais est devenue une réalité. Nous l'avons voulue prospective et ambitieuse dans le souci de favoriser le développement durable du Bocage.

Préserver la qualité de vie, promouvoir l'image du Bocage pour maintenir la population et attirer de nouveaux habitants, c'est le défi de la prochaine décennie. Nous le relèverons en oeuvrant au développement économique, touristique et culturel, créateur d'emplois et de richesse.

Dans une deuxième étape, le contrat de territoire fixera les actions prioritaires et les échéanciers.

A tous ceux qui se sont investis pour imaginer l'avenir de leur "Pays", j'adresse mes sincères remerciements.

Henri PAPIN
*Président du Syndicat Mixte
 du Pays du Bocage Bressuirais*